

Image not found or type unknown



Courriers suite à suicide

Par **Cricri64**, le **15/06/2016** à **11:38**

Suite au suicide de mon neveu, ses parents réclament les deux lettres laissées par leur fils l'une destinée à ses parents et l'autre destinée à ses enfants. Le procureur dit ne pas avoir de trace de ces courriers. A qui faut'il les réclamer. Merci de votre réponse.